

Image not found or type unknown



Transfert de droit de succession,

Par **Iolo33480**, le 11/12/2022 à 14:00

Bonjour

Ma maman est décédé il ya quelque années

Mon pere avait mis la maison en location et racheter une autre entre temps

Maintenant il souhaite la vendre pour l'aider a payer la nouvelle

Peut on lui laisser la vendre et transferer notre succession sur l'autre maison deja acheté avant la vente de la maison pour laquelle nous avons une succession active

J'espere avoir etait clair

Si on peut merci de nous aider dans les termes techniques

Merci

Par **Marck.ESP**, le 11/12/2022 à 16:21

Bonjour

C'est quelque chose de courant, il faut que les actes mentionnent clairement le report de démembrement successoral.

Par **Iolo33480**, le 11/12/2022 à 17:31

Bonjour

Merci pour votre réponse

Pouvez-vous m'en dire plus sur ce terme

Doit il être indiqué dans un acte notarié à part de l'acte de vente ou dans l'acte de vente de

ma maison vendue car sur la maison déjà acheté cela est trop tard car acheté il y a 4 ans

Merci de votre retour

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **11/12/2022 à 17:40**

Le démembrement, c'est le fait qu'une personne détienne l'usufruit et une autre ou des autres (enfants souvent) soient titulaire de la nue-propriété. (propriété moins usufruit).

J'avais compris que le bien démembré n'est pas celui qui a été vendu !?

Par **Iolo33480**, le **11/12/2022 à 17:53**

Le bien ou il y a possibilité de succession est donc en vente

L'autre bien a été acheté par mon père et ma belle mère il y a 4 ans

Le bien en cours de vente nous souhaiterions que mon père puisse bénéficier de l'argent pour rembourser en partie le prêt sur sa nouvelle maison et donc nous souhaiterions transférer notre nue propriété sur la nouvelle à hauteur de la valeur de l'ancienne

Est ce possible ? Et si oui comment

Merci de votre retour

Par **Marck.ESP**, le **11/12/2022 à 18:35**

Normalement, cela doit être acté comme créance de restitution, voir avec le notaire.

Par **Iolo33480**, le **11/12/2022 à 19:28**

Merci de votre réponse

Bonne soirée

Par **Marck.ESP**, le **11/12/2022 à 19:29**

Je vous en prie, bonne suite...